

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MAILES.	Lévées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	11.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
		Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
		Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur		5.00
		Québec, p. chemin de fer. Townships, C. E. T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.		7.00
8.00		St. Rémi et Hemmingford		7.00
A. M. & P. M.		St. Hyacinthe et Sherbrook	5.30	2.00
10.00		De St. Jovet Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.		2.15
10.00				2.15
MAILES LOCALES				
11.00		Bouchard (route)	6.00	
11.00		Chambly (aussi à A. M.) et St. Césaire.		
11.00		Contrecoeur, Varon et Verchères.		1.30
11.00		Côte St. Paul et Lamerques Ouest.		1.30
10.00	5.45	Huntingdon.	6.00	2.00
9.30	2.00	Lebina.	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.		2.00
9.30	2.15	Laprairie.	8.00	2.00
11.00		Longueuil.	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet		7.00
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles et Lauront, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	8.30	5.00
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.	7.00	
		Trois-Rivières par la Riv. Nord.	8.00	2.00
8.00				1.30
PROV. MARITIMES.				
8.30		N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.		7.00
				7.00
		Les mailles sur l'Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à partir du 22 Juil.		7.00
ETATS-UNIS.				
8.30		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15
8.30		New-York et les Etats du Sud.		2.15
8.30		Island Pond, Portland et le Maine.	12.47	
8.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres mailles.		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.		2.15
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE,				
		Par la ligne Canadienne. Vendredi		7.00
		Par la ligne W. & G. via New-York. Lundi.		2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des mailles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Bleds et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertres en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

**ATELIERS DE
 FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

**No. 118
 Grande Rue ST. Laurent.**

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
 Lampes et Huile de Charbon.**

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura son-tamment un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au **DR. J. A. CREVIER,**
 37 44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fornice la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.

S'adresser au **DR. J. A. CREVIER,**
 37 44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,
Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,
 24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont-
 réal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.
 OTTAWA, 17 mars 1873.
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 13 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS
 DE
NOUVEAUTES
 No. 292, Rue St. Paul,
 MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

Acte concernant la Faillite 1869.

Dans l'affaire de
WALTER DUFOUR, de la Cité de Montréal, enca-
 teur,

FAILLI.

Avis est par le présent donné que le failli susdit, a déposé à mon bureau un acte de composition et décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours exptant **JEUDI,** le dix-septième jour d'**AVRIL** courant 1873, j'agis d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE,
 Syndic.
 Montréal, 29 mars 1873. 26 27